



COMMUNE DE **BELFAUX**



FLASH

ÉDITION FEVRIER 2024



BEL **INFO**
WWW.BELFAUX.CH

LE BILLET DU SYNDIC



Chère Belfagienne, cher Belfagien,

La fin de l'année 2023 a été marquée par diverses démissions au sein du personnel de l'administration mais aussi parmi le Conseil communal. Ces démissions sont dues à des raisons personnelles différentes, mais reflètent en partie l'évolution du monde du travail.

M. Jonas Boegli, nouveau responsable technique, a rejoint la commune au 1^{er} novembre 2023 en remplacement de M. Pierrick May.

Suite au départ de M. Laurent Wolfer, un nouveau secrétaire communal a été engagé en la personne de M. Lucien Savoy. Ce dernier a débuté ses fonctions le 15 février.

Suite à la démission de notre ancienne syndique, Mme Muriel Frésard, des élections complémentaires ont eu lieu le 10 décembre 2023. A l'issue de ce scrutin, c'est M. Ilias Nafaï, du parti Le Centre Belfaux-Futuro, qui a été élu et il a rejoint le Conseil communal le vendredi 22 décembre. M. Nafaï reprend le dicastère des constructions, bâtiments et aussi le nouveau dicastère de l'informatique. Vous trouverez en pages 4 et 5 du présent Flash Info un aperçu des dicastères, tandis que la liste exhaustive se trouve sur le site internet de la commune.

Je tiens à remercier, au nom du Conseil communal, toutes ces personnes qui ont œuvré de nombreuses années au développement de notre commune et je me réjouis de la future collaboration avec les nouveaux venus.

Pour ma part, j'ai repris la syndiculture tout en conservant l'aménagement du territoire. Ce choix s'est fait au vu des enjeux à venir pour notre commune, mais aussi suite à la mise en place de l'Association régionale de la Sarine (ARS) et du futur Plan Directeur Régional (PDR). Le Conseil communal a aussi estimé plus cohérent de rattacher la commission économique avec l'aménagement du territoire au vu des besoins en développement de nos entreprises.

Plusieurs défis attendent notre commune ces prochaines années. Je citerai, par exemple, la mise en place des Plans d'Agglomération de 3^{ème} et 4^{ème} générations (PA3) et (PA4), mais aussi l'arrivée en 2026 et 2027 des premiers habitants du nouveau quartier de la Gotta. Il sera important de les intégrer à travers nos nombreuses associations villageoises pour que nous restions un village dynamique où il fait bon vivre.

L'année 2024 sera aussi marquée par le dépôt des propositions d'aménagement pour le PA5, mesures qui façonneront le futur de Belfaux pour l'horizon 2030.

D'ici là, la population de notre village devrait avoisiner les 4'500 habitants, avec un centre village qui va continuer de migrer vers la Route de Lossy. Nous devons donc prendre les devants afin d'accompagner au mieux cette croissance. Le Conseil communal y travaille déjà mais n'oublie pas les enjeux et attentes actuels de ses citoyens.

Nous continuons donc d'améliorer la vie dans notre village, tout en gardant en tête les contraintes financières actuelles. Un bel exemple est l'agrandissement de la Bibliothèque régionale de Belfaux qui permet d'offrir un plus grand espace de lecture à tous nos citoyens. Nous avons aussi profité de modifier les horaires d'ouverture de cette dernière afin que les enfants puissent y aller directement après l'école sans devoir rentrer chez eux et ceci sans augmenter les charges du personnel.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la cérémonie d'ouverture qui se tiendra le samedi 24 février, dès 09h00, (plus d'informations en page 15 du présent Flash Info.

Je me réjouis de vous y voir et de discuter avec vous toutes et tous.

Vincent Schickel, syndic

CONSEIL GENERAL

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**mardi 5 mars 2024, à 19 h 30,
au Centre paroissial, à Belfaux**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Belfaux sont invités à assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Election de la Présidente ou du Président pour l'année 2024
4. Election de la Vice-présidente ou du Vice-président pour l'année 2024
5. Election de M. Ilias Nafaï, Conseiller communal au Conseil d'Agglomération
6. Décompte final du crédit accordé pour la réfection urgente du bâtiment de l'administration communale (*message 150*)
7. Décompte final du crédit accordé pour le remplacement de la conduite de transport d'eau du Remblai (*message 151*)
8. Demande de crédit d'investissement pour la création d'un chemin le long de la Sonnaz (*message 152*)
9. Propositions
10. Questions
11. Divers

Un apéritif sera offert à l'issue de la séance.

SÉANCES DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 5 mars 2024. Les citoyennes et les citoyens ont la possibilité d'y participer et de faire part de leurs propositions.

<u>Parti ou groupe</u>	<u>Date et heure</u>	<u>Lieu</u>
Le Centre Belfaux - Futuro	Lundi 26 février 2024, à 19h30	Salle communale, à Belfaux
PS, Centre Gauche - PCS et Ouverture	Jeudi 21 février 2024, à 19h30	Salle de la jeunesse, (ancienne salle AES) à Belfaux
Arc-en-Ciel	Mardi 27 février 2024, à 19h30	Salle des réunions du cycle 1, à Belfaux

CONSEIL COMMUNAL - ADMINISTRATION GENERALE - AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL

RECONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL

Suite à l'élection complémentaire du 10 décembre dernier et à la séance de reconstitution du Conseil communal du 22 décembre 2023, c'est **M. Vincent Schickel**, du parti Le Centre Belfaux-Futuro, qui été nommé syndic. Pour sa part, **M. François Vallat**, du parti PS, Centre Gauche-PCS et Ouverture, conserve le poste de vice-syndic.

Nous vous communiquons ci-après la nouvelle répartition des dicastères à partir du 1^{er} janvier 2024 :

<u>Titulaire</u>	<u>Dicastère</u>	<u>e-mail</u>
M. Vincent Schickel Syndic	Administration générale Ressources humaines Relations extérieures Agglomération Aménagement Economie	vschickel@belfaux.ch
M. François Vallat, Vice-syndic	Finances Culture et sports et associations Tourisme Jeunesse Intégration Naturalisations	fvallat@belfaux.ch
Mme Marianne Aebischer Conseillère communale	Service social Service des curatelles Senior+ Santé Crèche	maebischer@belfaux.ch

M. Diego Frieden Conseiller communal	Energie Environnement Forêts Agriculture et parchets Déchetterie Affaires militaires Protection de la population Service du feu	dfrieden@belfaux.ch
M. Gabriel Litzistorf Conseiller communal	Eau potable Eaux usées Routes Police et affichage Mobilité Cimetière	glitzistorf@belfaux.ch
M. Ilias Nafai Conseiller communal	Police des constructions Bâtiments et entretien Patrimoine Informatique	inafai@belfaux.ch
M. Franz Simonis Conseiller communal	Enseignement obligatoire Transports scolaires (bus et pédibus) Association de la piscine de Courtepin (ACPC) Service de logopédie et de psychologie (SLPPI) Accueil extrascolaire (AES) Devoirs surveillés Maternelle Bibliothèque	fsimonis@belfaux.ch

Si vous souhaitez obtenir de plus amples détails sur la répartition des dicastères, veuillez scanner le code QR suivant :



ADMINISTRATION GENERALE

ADMINISTRATION COMMUNALE /

DATES DE FERMETURE OCCASIONNELLE DURANT LES VACANCES DE PÂQUES

L'administration communale sera fermée à la population comme suit :



🔗 Week-end de Pâques

du jeudi 28 mars 2024, à **16h00** au mardi 2 avril 2024, à 07h30

🔗 Week-end de l'Ascension

du mercredi 8 mai 2024, à **16h00** au lundi 13 mai 2024, à 10h00

🔗 Week-end de la Pentecôte

du vendredi 17 mai 2024, à 11h45 au mardi 21 mai 2024, à 07h30

🔗 Week-end de la Fête-Dieu

du mercredi 29 mai 2024, à **16h00** au lundi 3 juin 2024, à 10h00

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

AMÉNAGEMENT

ADAPTATION DU PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL (PAL)

Comme publié dans la Feuille officielle du 9 février 2024, la commune met à l'enquête publique complémentaire l'adaptation du plan d'aménagement local (PAL) suite à son approbation le 29 septembre 2021.

Cette mise à l'enquête contient principalement 2 modifications du PAL :

- Modification du règlement communal d'urbanisme (RCU) avec la mise à jour de l'Indice de Verdure (IVER) dans la zone de centre 1, ainsi que l'introduction de l'article 13bis en lien avec l'IVER. Ceci a été fait afin de prendre en considération les demandes obligatoires du Service des Biens Culturels (SBC) demandant aux nouvelles constructions de s'étaler horizontalement et non verticalement afin de garder la mise en valeur des biens protégés.
- Modification du plan directeur communal (PDCom) concernant le chemin piétonnier le long de la Sonnaz afin de prendre en considération les recommandations de sécurité de l'officier fédéral de tir.

Seules les modifications du RCU peuvent faire l'objet d'oppositions. Par contre, la modification du PDCom ne peut faire l'objet que d'observations et/ou de propositions.

Vous pouvez consulter le dossier soit à l'administration communale, soit auprès de la Préfecture de la Sarine, ceci durant les heures d'ouverture du bureau, ou sur le site internet de la commune (www.belfaux.ch).

La durée de l'enquête publique est de trente jours à compter de la publication dans la feuille officielle.

CULTURE

BELFAUX – BELFÊTE 2025 / RECHERCHE DE MEMBRES POUR LECOMITE D'ORGANISATION

En vue de l'organisation de Belfaux-Belfête 2025, nous lançons

**un appel à candidature aux personnes intéressées
à faire partie du comité d'organisation.**

Si vous souhaitez faire partie du comité d'organisation de Belfaux-Belfête 2025 ou avez des questions, veuillez contacter l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail : commune@belfaux.ch.

SENIOR +

L'ASSIETTE CONVIVIALE

Nous vous rappelons ci-après les prochaines dates fixées pour **l'assiette conviviale**. Celle-ci est réservée uniquement aux personnes âgées de 65 ans et plus. Prix : à votre bon cœur – chapeau à la sortie.

Dates

- 29 février 2024
- 28 mars 2024
- 25 avril 2024
- 30 mai 2024
- 27 juin 2024

Délai d'inscription

- 26 février 2024
- 25 mars 2024
- 22 avril 2024
- 27 mai 2024
- 24 juin 2024



Les inscriptions sont obligatoires jusqu'à la date indiquée ci-dessus (15 personnes au maximum par repas, l'ordre d'arrivée des inscriptions faisant foi) auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

DÎNER À L'AUBERGE DU MOUTON



Dès janvier 2024, c'est le mardi !

Nous vous rappelons, ci-après, les prochaines dates fixées par la Commission Senior+ pour le **dîner à l'Auberge du Mouton, à Belfaux**. Ce dîner a lieu chaque deuxième mardi du mois et il est réservé uniquement aux personnes de 65 ans et plus.

Dates

- 12 mars 2024
- 9 avril 2024
- 14 mai 2024
- 11 juin 2024
- 9 juillet 2024

Délai d'inscription

8 mars 2024
5 avril 2024
10 mai 2024
7 juin 2024
5 juillet 2024

Prix : CHF 15.00, boissons non comprises

Les inscriptions sont obligatoires auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

ENVIRONNEMENT - FORETS - AGRICULTURE - DECHETTERIE - AFFAIRES MILITAIRES

ENVIRONNEMENT

COINS DE JARDIN

Des personnes ont contacté la commune pour dire qu'elles étaient disposées à mettre à disposition un coin de jardin pour y cultiver des légumes ou autres.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce qui précède, veuillez contacter l'administration communale, soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

LUTTE CONTRE LES NÉOPHYTES

En Suisse, il y a environ 90 espèces de plantes néophytes (plantes exotiques introduites accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel). Certaines espèces sont dites « envahissantes », car elles se répandent rapidement au détriment des espèces indigènes. Sur le canton de Fribourg, 15 espèces sont particulièrement problématiques. Une stratégie cantonale est en cours d'élaboration.

Afin de nous aider à lutter contre ces néophytes, nous débutons une série par une fiche d'espèce de plante invasive. D'autres seront ajoutées dans nos prochains Flash Info.

De plus, une application existe afin de vous aider à les reconnaître, les observer et les recenser. Cette application s'appelle « InvasisApp ». Elle est disponible gratuitement via le code QR ci-contre :



Priorité 1: Solidages nord-américains

Ornemental et culinaire

Amérique du Nord

Jusqu'à 2m de haut, feuilles lancéolées et dentées, fleurs jaunes en forme de capitule doré (verge d'or, Goldrute)

Lutte:

Petites populations: arracher 2 fois/an

Grandes populations: faucher 3 fois/an avant la floraison

Les rhizomes et les capitules sont à éliminer avec les déchets ménagers



Photo: Michael Jutzi, Info Flora

FORETS

CHRONIQUE FORESTIERE 2023

Vous trouverez, en pages 24 et 25 du présent Flash info la Chronique forestière éditée par M. Frédéric Schneider, Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement, auprès du Service cantonal des forêts et de la nature.

AGRICULTURE

RECENSEMENT AGRICOLE

Nous vous rappelons que Grangeneuve, section Agriculture, procède au recensement agricole **jusqu'au 27 février 2024**.

Les exploitants agricoles, ainsi que tous les détenteurs de bovins, chevaux, porcs, ovins, caprins, daims et cerfs rouges détenus en enclos, lamas, alpagas, volaille et abeilles, de même que les pisciculteurs professionnels, sont tenus de mettre à jour leurs données.

L'objectif de ce recensement est, entre autres, de recenser tous les animaux qui doivent être assurés contre le risque des épizooties auprès de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente, Sanima et de lutter plus efficacement contre les maladies animales. Sont également soumis à l'assurance obligatoire les animaux des espèces énumérées précédemment détenus à titre de hobby ou en tant qu'animaux de compagnie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Grangeneuve, Section Agriculture,
☎ no 026 305 58 00 / Site internet : www.grangeneuve.ch

DECHETTERIE

HORAIRES SPÉCIAUX JUSQU'AUX VACANCES D'ETE

➡ Ramassage des ordures ménagères



Durant le week-end pascal, le ramassage des ordures ménagères aura lieu comme suit :

➤ **le jeudi 28 mars 2024** au lieu du vendredi 29 mars 2024 (Vendredi-Saint)

➡ Fermeture exceptionnelle de la déchetterie

La déchetterie sera exceptionnellement fermée aux dates suivantes :

 Vendredi 29 mars 2024	Vendredi-Saint
 Lundi 1 ^{er} avril 2024	Lundi de Pâques
 Lundi 20 mai 2024	Lundi de Pentecôte

Merci de prendre note de ce qui précède.

CALENDRIER DU RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS (RAPPEL)

Nous vous rappelons ci-après, les dates retenues jusqu'en décembre 2024 pour la collecte des déchets encombrants (matériel incinérable d'un volume supérieur à 35 litres). Le métal doit être séparé et déposé dans la benne prévue à cet effet.

<u>Mois</u>	<u>Dates</u>
 février	du 26 février au 2 mars 2024
 mars	du 18 mars au 23 mars 2024
 avril	du 22 avril au 27 avril 2024
 mai	du 27 mai au 1 ^{er} juin 2024
 juin	du 24 juin au 29 juin 2024
 juillet	du 22 juillet au 27 juillet 2024
 août	du 26 août au 31 août 2024
 septembre	du 23 septembre au 28 septembre 2024
 octobre	du 21 octobre au 26 octobre 2024
 novembre	du 25 novembre au 30 novembre 2024
 décembre	du 16 décembre au 21 décembre 2024

AFFAIRES MILITAIRES

PROGRAMME DE TIR 2024

Vous trouverez en pages 18 et 19 du présent Flash Info le programme de tir 2024 de la Société de tir à 300 m de Belfaux. Celui-ci a été approuvé par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) le 1^{er} février dernier.

MOBILITE - ROUTES

MOBILITE

CARTE JOURNALIERE DEGRIFÉE COMMUNES(RAPPEL)

Dès le **1^{er} janvier 2024**, le système des cartes CFF mises à disposition des communes de Belfaux et de La Sonnaz a été remplacé par des « cartes journalières dégriffées Communes ». Celles-ci sont vendues sous la forme de **billets électroniques nominatifs**.

La carte journalière dégriffée Communes est une offre contingentée. Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Vous avez la possibilité de réserver cette carte auprès de :

Administration communale de Belfaux
Route de Lossy 7 /1782 Belfaux
e-mail : commune@belfaux.ch
 no 026 476 60 20

Pour de plus amples renseignements concernant la carte dégriffée Commune, veuillez vous rendre à la page 21 du présent Flash Info.

DEMI-TARIF DECOUVERTE POUR 2 MOIS (RAPPEL)

À l'occasion de l'introduction de la carte journalière dégriffée Commune, profitez d'un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Ainsi, vous voyagez à prix encore plus avantageux avec la carte journalière dégriffée Commune.

Il n'y a pas plus simple : jusqu'au 30 juin 2024, achetez auprès de votre commune ou ville une carte journalière dégriffée Commune au prix spécial pour les titulaires d'un abonnement demi-tarif. Sur présentation de cette carte journalière dégriffée Commune à un point de vente desservi des transports publics, vous pourrez acheter un demi-tarif découverte au même nom que la carte journalière dégriffée Commune.

Important

- L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes et qui ne sont pas titulaires d'un demi-tarif au premier jour de validité du demi-tarif découverte.
- Le jour du voyage, vous devez être en mesure de présenter la carte journalière dégriffée Commune et un abonnement demi-tarif découverte (ou un demi-tarif) en cours de validité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page 22 du présent Flash Info.

ROUTES

TROTTOIR ROUTE DE LOSSY (RAPPEL)

Le trottoir de la route de Lossy, côté ancienne usine Boxal, est temporairement fermé en raison des travaux de construction du quartier de la Gotta.

Nous vous demandons de bien vouloir emprunter le trottoir se trouvant de l'autre côté de la route.

Merci pour votre compréhension.

HAIES ET CLÔTURES (RAPPEL)



Les haies en bordure de route et les clôtures gênent régulièrement la visibilité, ce qui représente un danger pour les piétons et les automobilistes.

Nous vous rappelons, ci-après, les articles 94 et suivants de la Loi cantonale sur les routes.

Art. 94.2 Haies vives

¹Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

²Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

³Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95.3 Arbres

¹Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

²La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

³Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE BELFAUX – INAUGURATION DES LOCAUX



Suite aux travaux de rénovation et d'agrandissement de la Bibliothèque de Belfaux, une inauguration officielle de ces locaux se déroulera le

samedi 24 février 2024, dès 09h00.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page 15 du présent Flash Info.

BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE BELFAUX – MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Dès le 1^{er} février 2024, la Bibliothèque régionale de Belfaux est ouverte comme suit :

Nouveaux horaires D'OUVERTURE dès le 1er février 2024	
Mardi	15h30 à 18h00
Mercredi	15h30 à 18h00
Jeudi	15h30 à 19h00
Samedi	10h00 à 12h00

Pour de amples renseignements sur la Bibliothèque régionale de Belfaux, veuillez vous rendre sur le site <https://biblio-belfaux.info/NetBiblio/> ou via le code QR ci-après



MANIFESTATIONS DIVERSES

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BELFAUX



INAUGURATION

Samedi 24 février

9H00 : NÉ POUR LIRE (0-4 ANS)

9H45 : RENCONTRE AVEC MARC VOLTENAUER

10H45 : MAGIE ET ILLUSION - JAD LE MANIPULATEUR

11H30 : PARTIE OFFICIELLE SUIVIE D'UN APÉRITIF



Places de parc limitées à proximité de la bibliothèque.
Merci d'utiliser le parking de la salle paroissiale
ou de venir à pied



BOURSE AUX VÊTEMENTS ET JOUETS

Printemps / Été

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

POUR BÉBÉS, ENFANTS ET ADOS

MAX. 176 CM

LOISIRS : ARTICLES DE SPORTS,

JEUX, LIVRES ...

PUÉRICULTURE : JOUETS,

POUSSETTES...



! Nouveauté !

OBTENEZ VOTRE NUMÉRO DE CLIENT À L'AVANCE
EN NOUS ÉCRIVANT À
BOURSEDEBELFAUX@FRC.CH

BELFAUX / SALLE PAROISSIALE

Réception : 20 MARS 2024 de 8h30 à 14h30

Vente : 20 MARS 2024 de 17h00 à 20h00

21 MARS 2024 de 9h00 à 11h00

Restitution : 21 MARS 2024 de 14h00 à 15h30

Infos et règlement : www.boursedebelfaux.ch



MIDNIGHT VOLLEY

4 MAI 2024, 18H

TOURNOI MIXTE
6 VS 6 (2 FILLES MINIMUM)
CHF 70.- PAR ÉQUIPE
PRIX ATTRACTIFS À GAGNER

INFOS & INSCRIPTION
WWW.VBC-BELFAUX.CH

 SALLE DE SPORT BELFAUX

NOS SPONSORS



SOCIETE DE TIR DE BELFAUX – PROGRAMME DE TIR 2024



Programme de tir 2024

Mois	Date	Jour	Heures	Lieu	Exercices	Heures de tir	Jours de tir
Février	20	mardi	19h30-22h00	Belfaux	Assemblée générale		
	23	vendredi	20h00-22h00	Ecuvillens	Assemblée FSTS		
Mars	9	samedi	08h00-12h00	Belfaux	Assemblée SCTF		
	23	samedi	13h30-15h00	Belfaux	Cours de jeunes tireurs I (sans tirs)	1.50	0.25
	30	samedi	13h30-15h00	Belfaux	Cours de jeunes tireurs II	1.50	0.25
Avril	6	samedi	13h30-15h30	Belfaux	Tir d'ouverture	2.00	0.25
	10	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.50	0.25
	17	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.50	0.25
	19	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	20	samedi	13h30-15h30	Belfaux	Cours de jeunes tireurs III	2.00	0.25
	24	mercredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	26	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
Mai	3	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	4	Samedi	13h30-15h30	Belfaux	Cours de jeunes tireurs IV	2.00	0.25
	8	mercredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	10	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	11	samedi	09h00-11h30	Belfaux	CSG Finale de district	2.30	0.25
	11	samedi	13h30-15h30	Belfaux	CSG Finale de district	2.00	0.25
	15	mercredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir des conseillers	2.00	0.25
	17	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	22	mercredi	18h00-20h00	Belfaux	Préparation tir en campagne	2.00	0.25
	24	vendredi	à définir	à définir	Tir en campagne	2.00	0.25
	25	samedi	à définir	à définir	Tir en campagne		
	26	Dimanche	à définir	à définir	Tir en campagne		
	29	mercredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	31	vendredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société	2.00	0.25

Juin	1	samedi	à définir	Lussy	Finale cantonale CSG		
	5	mercredi	18h30-20h30	Belfaux	Tirs obligatoires I	2.00	0.25
	7	vendredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	8	samedi	13h30-15h30	Belfaux	Cours de jeunes tireurs V	2.00	0.25
	12	mercredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société + CSG1	2.00	0.25
	14	vendredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société + CSG1	2.00	0.25
	19	mercredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société+CSG2	2.00	0.25
	21	vendredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société+CSG2	2.00	0.25
	22	samedi	à définir	Soyhières	Tir cantonal jurassien		
	26	mercredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société+CSG3	2.00	0.25
	28	vendredi	18h30-20h30	Belfaux	Tir société+CSG3	2.00	0.25
	29	samedi	13h30-15h30	Belfaux	Tirs obligatoires II	2.00	0.25
Août	23	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	28	mercredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	30	vendredi	18h00-20h00	Belfaux	Tir société	2.00	0.25
	31	samedi	à définir	Lussy	Finale cantonale CSG-SGM et Ind. JT		
	31	samedi	à définir	Winterthur	Finale suisse CSG		
Sept.	4	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	6	vendredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	11	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	13	vendredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	18	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	20	vendredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	21	samedi	08h00-12h00	Marly	Demi-finale et finale Coupe Sarine (CS)		
	25	mercredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	27	vendredi	18h00-19h30	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
Octobre	2	mercredi	17h30-19h00	Belfaux	Tir société	1.5	0.25
	5	samedi	13h30-16h30	Belfaux	Tir de clôtüre	3.00	0.5
	16	mercredi	17h30-18h30	Belfaux	Entraînement CSS	1.00	0.25
	23	mercredi	17h30-18h30	Belfaux	Entraînement CSS	1.00	0.25
	27	samedi	à définir	Guntelsey	Finale CSS		
Total programme de société y compris tirs obligatoires et cours Jeunes Tireurs							

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE FRIBOURG

"Du 15 au 24 mars 2024 à Fribourg, vibrez au rythme du FIFF ! Pour sa 38^e édition, le Festival fait la part belle à la culture hip-hop. En plus des films en compétition internationale et de deux cartes blanches, la section *Nouveau territoire* vous emmène en Macédoine du Nord avec le premier panorama au monde consacré à cette cinématographie passionnante."





Carte journalière dégriffée Commune.

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée disponible auprès des communes et des villes.

Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Prix.

La carte journalière dégriffée Commune existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible Jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^{ème} classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^{ème} classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, veuillez consulter la page **cartejournaliere-commune.ch**

Vous trouverez aussi les conditions détaillées de l'offre ici.



BON POUR DEMI-TARIF DECOUVERTE



DEMI-TARIF
DÉCOUVERTE
ADULTE
POUR 2 MOIS

CHF

33.-

DEMI-TARIF
DÉCOUVERTE
JEUNE JUSQU'À
25 ANS POUR 2 MOIS

CHF

19.-

Bon.

Ce bon est à utiliser entre le 11 décembre 2023 et le 30 juin 2024 auprès d'un point de vente desservi des transports publics pour un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité dans la période indiquée. Le demi-tarif découverte est enregistré sur votre SwissPass.

À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass.

Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, 33 francs (adultes) ou 19 francs (jeunes jusqu'à 25 ans) seront déduits du prix d'achat. L'offre est valable uniquement pour les personnes domiciliées en Suisse ou dans les pays limitrophes.

Numéro d'article: 58272
code commande: STK24



SECTION DES SAMARITAINS DE BELFAUX / COURS (Rappel)



PROCHAINS COURS 2024 ORGANISES A BELFAUX PAR LA SECTION DES SAMARITAINS

Urgence chez les petits enfants (UPE)

Cours	Dates	Horaires
Cours 1	18 et 21 mars 2024	19h00 - 22h00
Cours 2	01 et 11 juillet 2024	19h00 – 22h00
Cours 3	17 et 21 octobre 2024	19h00 – 22h00

Cours BLS-AED (réanimation cardio-pulmonaire)

Cours	Dates	Horaires
Cours 2	18 avril 2024	19h00 - 22h00
Cours 3	13 juin 2024	19h00 – 22h00
Cours 1	26 septembre 2024	19h00 – 22h00
Cours 1	21 novembre 2024	19h00 – 22 h00

Cours de sauveteur

Cours	Dates	Horaires
Cours 2	5 et 6 juillet 2024	18h00 – 21h00 et 08h00 – 16h00

Renseignements :

Pour les cours : M. Brügger, ☎ no 079 357 79 27 ou belfaux@sama-chf.ch

Pour la section : le président, ☎ no 079 613 95 87 ou www.samaritains-belfaux.ch

Mise à disposition du matériel tel que cannes anglaises, rollators, etc. :
Mme Thérèse Piller : ☎ no 079 234 32 21.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

La forêt souffre face aux sécheresses et canicules à répétition

Un écosystème forestier fragile et fatigué

La répétition d'événements climatiques extrêmes telles que sécheresses et canicules affaiblissent durablement l'écosystème forestier. Depuis la canicule de 2003, la hausse des températures est combinée à un déficit hydrique récurrent en période de végétation, moment crucial et vital pour la forêt. L'évolution de l'écart toujours plus important entre la courbe des températures et celle des précipitations est inquiétante (voir graphique ci-dessous). A ce rythme, la forêt risque de souffrir passablement dans un avenir plus proche que prévu par les scientifiques. La récurrence des extrêmes climatiques est une réelle menace. La forêt survivra certes, mais pourra-t-elle encore nous fournir à l'avenir tous les services écosystémiques dont nous dépendons ?

Hêtres majestueux en perdition

Nous constatons déjà le dépérissement de certaines espèces en plaine, notamment le hêtre, l'épicéa mais aussi le sapin blanc. Le dernier automne très pluvieux permettra à la forêt de reprendre ce printemps dans de bonnes conditions hydriques, les nappes phréatiques étant pleines. Malgré cela, il n'est pas sûr que tous les arbres ayant souffert du manque d'eau en 2023 « se réveilleront » ce printemps, notamment les hêtres majestueux

Les hêtres, qui reprendront vie, présenteront souvent d'importants dégâts en couronne avec de nombreuses branches sèches. Leur avenir est compromis et selon les dernières observations scientifiques, il n'est pas rare qu'ils dépérissent complètement après quelques années.

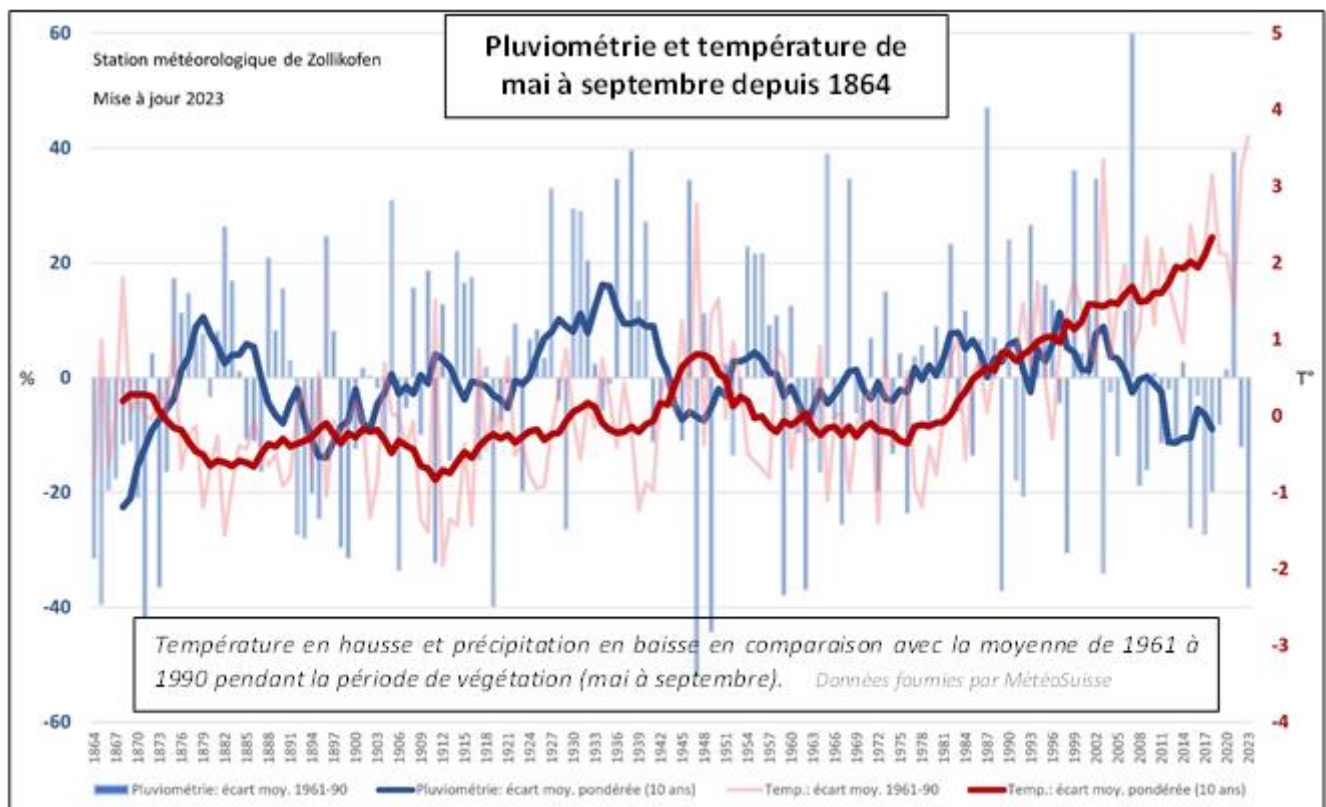


Feuillage roussi par la sécheresse sur de vieux hêtres

Promenade en forêt et risque de chutes de branches

Le déclin des hêtres mais aussi d'autres essences qui souffrent, tels que les frênes décimés par un champignon d'origine asiatique, impliquent un risque accru de chutes de branches et d'arbres. Il est dès lors conseillé d'observer une certaine prudence lors de sorties forestières.

Le climat se complique et entraînera son lot de misères, à nous d'entreprendre un nécessaire changement...



Le clic utile :

www.wsl.ch/fr/foret/forets-et-changements-climatiques/foret-et-secheresse/

Hauterive, janvier 2024

Frédéric Schneider, Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement

Service des forêts et de la nature

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER

Service de déclaration d'impôts

Service de déclaration d'impôts

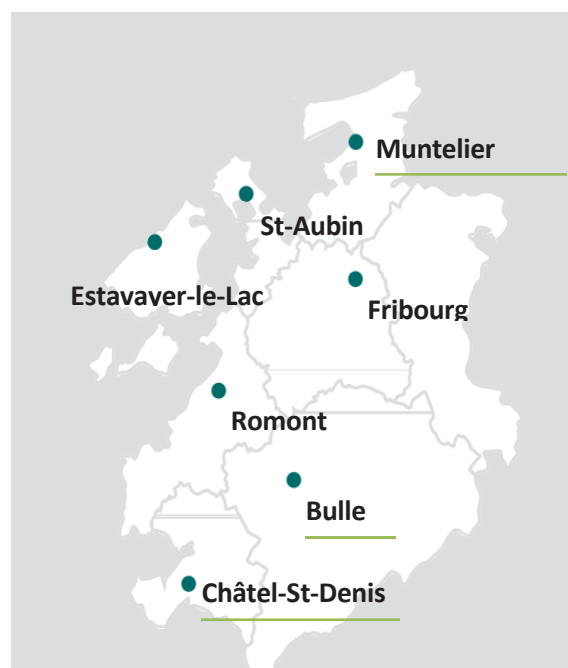
Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pour que remplir sa déclaration d'impôts ne soit plus une corvée !

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un(e) bénévole expérimenté(e) du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôts coûte CHF 65.00 lorsque remplie dans un de nos locaux et CHF 85.00 si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de CHF 20.00 est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.



Renseignements et rendez-vous

dès le 15 janvier 2024
uniquement par téléphone
au no 026 347 12 92

Heures d'ouverture du lundi au vendredi

08h30 – 11h30
13h30 – 16h30

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch



Seniors dans les salles de classe

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER

Participez à un projet intergénérationnel qui a du sens !



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Seniors dans les salles de classe

Un projet intergénérationnel

Trois générations - enfants, enseignant·e·s & seniors - qui se rencontrent et partagent le quotidien d'une classe

Les seniors partagent leurs expériences de vie
Les élèves bénéficient d'une deuxième présence adulte
Les enseignant·e·s reçoivent un soutien des bénévoles

Vous aimez le contact avec les enfants ?
Vous avez de la patience et de l'humour ?

Contactez-nous pour devenir bénévoles

Sari Amstutz
026 347 12 40

sari.amstutz@fr.prosenectute.ch
www.fr.prosenectute.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



NUMEROS UTILES



SERVICES

NUMÉRO

Administration communale	026 476 60 20
Carte dégriffée Commune	026 476 60 20
Police – urgences	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Police cantonale	026 305 16 17
Police de proximité Sarine-Ouest	026 305 88 30
Police de proximité	026 305 88 20
Police fédérale hotline	0800 820 008
Hôpital cantonal	026 306 00 00
Medhome / Médecins à domicile	026 670 07 00
Passe-Partout Sarine	026 422 56 20
Pharmacie du Hêtre	026 475 21 61
Pharmacie de Belfaux	026 475 45 75
Service social de la Sonnaz	026 460 87 00
Justice de paix de la Sarine, Fribourg	026 305 86 00
Service officiel des curatelles	026 475 91 10
Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)	026 305 15 30
Difficultés d'ordre social	026 322 10 14
Education familiale	026 321 48 70
Service d'aide et de soins à domicile (SASDS)	026 425 55 25
Réseau Santé Sarine – Centre de coordination	026 425 55 25